

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 22 mai 2023

mis en ligne le 25/05/2023

CM20230522-11

TRAVAUX

Création d'un trottoir et d'une piste cyclable route d'Armoy – Lot 1 : terrassements et soutènements - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché de travaux

Monsieur FAVRAT, Maire Adjoint en charge des travaux, des propriétés communales et des aménagements urbains, expose :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
- VU le Code de la Commande Publique,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2022 relative à la délégation consentie à Monsieur le Maire dans le domaine des marchés publics,
- VU la délibération du 20 juin 2022 autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la création d'un trottoir et d'une piste cyclable,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2022 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux,
- VU la convention du 9 mai 2022 entre la Commune de Thonon-les-Bains et Thonon Agglomération pour le transfert à la Commune de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, autorisant la Commune à signer les avenants sur cette opération

Par délibération du 20 juin 2022, le Conseil Municipal autorisait Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux ci-dessous, pour un montant total de 595 010,19 € HT (714 012,23 € TTC) afin de créer un trottoir (bords aval) et une piste cyclable (bord amont) route d'Armoy entre le giratoire « de la Mouche » et le débouché du chemin du Vuard Marchat.

	ENTREPRISES	MONTANTS EN € HT
Lot n°1 : Terrassements et soutènements	COLAS France – Perrier 74 – 74550 PERRIGNIER	414 910,99
Lot n°2 : Enfouissement des réseaux secs	SPIE Citynetworks – 74370 ANNECY	180 099,20

En date du 23 décembre 2022, un avenant n°1 au lot n°1 a été conclu afin d'ajouter un prix unitaire, de modifier les quantités de certains prix unitaires et d'augmenter le délai d'exécution des travaux. Ces modifications ont entraîné une augmentation du montant du lot n° 1 de 46 049,65 € HT (répartis entre la Commune et Thonon Agglomération), soit +11,10 % par rapport au montant initial de 414 910,99 € HT.

Les travaux sont en cours de finalisation et il s'avère nécessaire d'acter par avenant n°2 la réalisation de nouveaux travaux supplémentaires sur ce même lot, pour la Commune uniquement en raison de l'omission d'une prestation de base par les services. Cet avenant a donc pour objet d'ajouter trois prix nouveaux au Bordereau de Prix Unitaires, de modifier les quantités de certains prix unitaires et d'augmenter le délai d'exécution des travaux de deux semaines.

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le seize mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROPPY, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Michel ELLENA, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, M. Richard BAUD, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE (arrivée à 19h10).

Absents excusés :

Mme Deborah VERDIER, M. Mickaël BEAUJARD, M. Jean-Louis ESCOFFIER

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Deborah VERDIER	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Mme Nicole JAILLET.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Ces modifications entraînent une augmentation du montant du lot n° 1 de 69 614,99 € HT.
Après les deux avenants, l'écart est de + 27,88 % par rapport au montant initial de 414 910,99 € HT.

Le détail des travaux supplémentaires figure dans le projet d'avenant et son annexe ci-joints.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché de travaux ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition présentée.

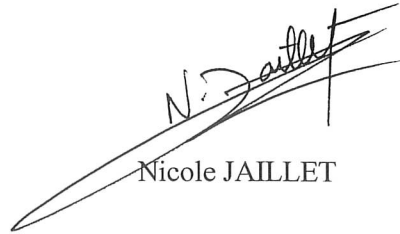
Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,

A large, stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the official stamp.

Christophe ARMINJON

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaillet', written over a large, sweeping signature stroke that extends across the page.

Nicole JAILLET

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°2 ¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Thonon les Bains
Place de l'hôtel de Ville
CS 20517
74203 Thonon-les-Bains Cedex
Tél : 04 50 70 69 68

B - Identification du titulaire du marché public

COLAS France – PERRIER 74
ZI – 43 RUE DES ENTREPRISES
CS70249
74550 PERRIGNIER
Tél : 04 50 72 00 06
Mail : agence.chablais@colas.com
N° SIRET : 329 338 883 04510

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Marché n°202261 :
Création d'un trottoir et d'une piste cyclable route d'Armoy – Lot 1 : terrassements et soutènements

Le marché a fait l'objet d'une convention signée le 9 mai 2022 entre la Commune de Thonon-les-Bains et Thonon Agglomération en vue du transfert de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur le même périmètre que celui des travaux prévus par la Commune.

La Commune de Thonon-les-Bains a donc toute compétence pour signer cet avenant, tâche qui lui est dévolue en tant que maître d'ouvrage opérationnel.

■ Date de la notification du marché public : 29 juin 2022

■ Durée d'exécution du marché public : quatre mois à compter de la date de notification de l'ordre de service

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 414 910,99 € (dont 28 521,61 € pour Thonon Agglomération)
- Montant TTC : 497 893,19 € (dont 34 225,93 € pour Thonon Agglomération)

■ Montant du marché public après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 460 960,64 € (dont 33 087,04 € pour Thonon Agglomération)
- Montant TTC : 553 152,77 € (dont 39 704,45 € pour Thonon Agglomération)
- % d'écart introduit par l'avenant n°1 : +11,10 %

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'avenant a pour objet, **pour la Commune uniquement**, d'ajouter trois prix nouveaux au Bordereau de Prix Unitaires et de modifier les quantités de certains prix unitaires, et d'augmenter le délai d'exécution des travaux.

Les prix nouveaux sont les suivants (un PN1 avait été créé lors de l'avenant n° 1) :

Nature des prestations	Prix unitaire	Quantité	Prix total
PN 2 : Fourniture et transport de Grave Bitume en reprofilage de chaussée ou en réfection provisoire de tranchée avant remise sous circulation de la voie, y compris toute suggestion	105,00 € HT/T	350 T	36 750,00 € HT
PN 3 : Décaillement du tout venant et compactage du fond de forme sur les tranchées pour permettre l'application de Grave Bitume préalable à la remise en circulation provisoire et l'accès aux propriétés riveraines et aux commerces.	5,20 € HT/m ²	550 m ²	2 860,00 € HT
PN 4 : Adaptations du chantier (planning notamment) et modifications de balisage pour permettre la réouverture de la route en soirée (activité commerciale et accès riverains).	9.044,80 € HT	1	9 044,80 € HT

Ces prix nouveaux sont fermes.

Par ailleurs, les modifications suivantes ont été apportées :

- Augmentation de la surface de rabotage d'enrobé (+1020 m²), d'application de la Grave Bitume au finisseur (+40 T), à la main (+220 T), de la surface de couche d'accrochage et d'application de lait de chaux (+1000 m²) et réduction des tonnages de béton bitumineux 0/10 (- 90 T) pour un montant total de 6 311,20 € HT
- Réduction du nombre d'arbres à élaguer : - 737.70 € HT
- Augmentation des volumes de terrassement (+70 m3), de démolitions de corps de chaussée (+5 m3) et de plus-value pour travaux au voisinage de réseaux enterrés (+80 ml) pour la réalisation des branchements de grilles d'eau pluviales et le dégagement de la conduite de réseau unitaire et d'eau potable pour la réalisation du mur M2, compensé en partie sur le chapitre 300 par la réduction de l'emploi d'enrobé à froid en réfection provisoire de chaussée ou de tranchées, l'ensemble impliquant sur ce chapitre une augmentation de 1.175,30 € HT
- Augmentation du chapitre 500 « Assainissement VDT – Bordures – Maçonnerie », de 12.692,99 € HT principalement imputable la modification du mur M2 compte tenu de la présence du réseau d'assainissement se trouvant en pied de mur (9 120,00 € HT), à l'augmentation des linéaires de tuyaux de branchements de grilles d'eau pluviales (+95 m), de bordures de pistes cyclables (+30 m) compensés par la réduction de diverses prestations annexes
- Pose de fourreaux de réseaux secs pour simplification de phasage et libérer l'espace du mur M1 au plus tôt, pour un montant de 1.518,40 € HT.

Le document en annexe donne le détail et les nouvelles quantités de chaque prix.

L'avenant, pour la partie à la charge de la Commune, aboutit à une plus-value nette de 69.614,99 € H.T.

Ces modifications impliquent un prolongement du délai d'exécution de 2 semaines.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 69 614,99 €
- Montant TTC : 83 537,99 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 530 575,63 € (dont 33 087,04 € pour Thonon Agglomération)
- Montant TTC : 636 690,76 € (dont 39 704,45 € pour Thonon Agglomération)
- % d'écart introduit par les deux avenants : +27,88 %

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BOUCHET Guillaume, Chef d'Agence		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Thonon-les-Bains, le

Christophe ARMINJON

Maire de Thonon-les-Bains

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF - ACCOSTAGE					
N° Prix	Désignation du prix. Voir les définitions unitaires du BPU et complémentaires du CCTP global.	Unité	Prix unitaire	Quantité Marché + Avenant 1	Montant
100 PRIX GENERAUX					
101	Installation de chantier	F	4684,72	1	4684,72
102	Signalisation de chantier	F	1452,14	1	1452,14
103	Etude d'exécution des terrassements et ouvrages d'art (murs)	F	4215,58	1	4215,58
104	Panneau d'information du public	U	536,02	1	536,02
105	Signalisation par alternat automatique	J	20,57	60	1234,20
106	Séparateurs de voie modulaires en béton	F	1669,29	1	1669,29
107	Dossier de récolement	F	548,03	1	548,03
108	Constat d'Huissier	F	674,49	1	674,49
PN4	Etude d'exécution complémentaire suite à la G2 ne prenant pas en compte tous les critères sismiques	F	8250		
PN5	Levé et exploitation des points pour plan de rabotage	F	1795		
PN6	Modification du balisage suite aux demandes de la commune	U	462,5		
PN7	Adaptation du planning et du phasage chantier suite aux demandes de la commune (appels caviste)	F	2250		
PN8	Remise en circulation les week-ends à la demande de la mairie, du 13/10 au 12/12. équipe arrêtée une heure le vendredi soir et une demi-heure le lundi matin pour balisage et nettoyage	H	462,5		
PN9	Demande de réouverture de la route tous les soirs le 2/11 et refus du surcoût 4 jours plus tard (prix au m3 d'enrochement incluant la perte de cadence)	m3	113,06		
Sous total :					15014,47

200 TRAVAUX PREPARATOIRE					
201	Dépose de glissières de sécurité métal-bois fichées dans le sol ou fixées sur longrines.	ML	16,22	200	3244,00
202	Dépose de dispositifs de signalisation avec récupération	U	74,18	10	741,80
203	Sondage	U	168,18	7	1177,26
204	Elagage d'arbre	U	73,77	10	737,70
Sous total :					5900,76

300 TERRASSEMENT - REMBLAIEMENT					
301	Découpe de revêtement jusqu'à 15 cm d'épaisseur	ML	2,67	800	2136,00
302	Démolition de tous corps de chaussée	M3	28,38	100	2838,00
303	Terrassement à la pelle mécanique, toutes œuvres	M3	9,48	855	8105,40
304	Compactage de l'arase terrassement	M2	2,67	1700	4539,00
305	Terrassement en tranchée à la pelle mécanique pour l'assainissement	M3	23,48	90	2113,20
306	Plus-value pour croisement de réseaux	U	64,29	5	321,45
307	Plus-value pour travaux au voisinage de réseaux enterrés	ML	3,21	50	160,50
308	Fouilles à la main	M3	78,38	5	391,90
309	Transport de matériaux de terrassement	T	5,89	1800	10602,00
310	Mise en œuvre d'enrobé froid	M2	17,34	50	867,00
311	Mise en œuvre de terre végétale.	T	23,88	250	5970,00
312	Déblais mis en remblais	M3	15,86	135	2141,10
313	Mise en œuvre mécanique de concassé calcaire 30/60.	T	30,49	300	9147,00
314	Mise en œuvre mécanique de GNT 0/50 de carrière.	T	16,97	1650	28000,50
315	Mise en œuvre de GNT 0/31,5	T	18,00	50	900,00
316	Géotextile drainant et mécanique - 20 KN / m (Classe 6).	M2	1,62	600	972,00
317	Démolition de béton ou béton armé à ciel ouvert et en élévation	M3	48,89	8	391,12
318	Démolition de béton ou béton armé en tranchée et fondation	M3	39,52	15	592,80
319	Dressement de talus	M2	2,45	500	1225,00
Sous total :					81413,97

400 ASSAINISSEMENT THONON AGGLOMERATION					
401	Découpe de revêtement jusqu'à 15 cm d'épaisseur	ML	4,35	110	478,50
402	Démolition de tous corps de chaussée	M3	28,38	25	709,50
403	Terrassement en tranchée à la pelle mécanique	M3	9,48	361	3422,28
404	Compactage de l'arase terrassement	M2	1,66	124	205,84
405	PV de surprofondeur P dont : 1m30 < P < 2m30	M3	1,95	124	241,80
406	PV de surprofondeur P dont : P supérieur à 2m30	M3	2,28	99	225,72
407	Transport de matériaux de terrassement	T	5,89	580	3416,20
408	Mise en œuvre mécanique de GNT 0/50 de carrière.	T	17,22	126	2169,72
409	Mise en œuvre mécanique de gravier roulé lavé 30/60.	T	27,70	316	8753,20
410	Mise en œuvre mécanique de concassé calcaire 50/120	T	15,03	211	3171,33
411	Géotextile drainant et mécanique - 20 KN / m (Classe 6).	M2	1,62	180	291,60
412	Géotextile de séparation	M2	1,62	600	972,00
413	Regard de visite préfabriqué Ø800mm intérieur de profondeur P: 1m50 < P < 2m50	U	786,04	5	3930,20
414	PV de sur-profondeur pour regard de visite de diamètre 800mm	DC/M	1,35	25	33,75
415	Dispositif de fermeture pour regard de visite - Tampon D400	U	191,27	5	956,35
416	Mise à niveau de regard	U	115,91	5	579,55
417	Drain routier Ø 200mm	ML	13,65	50	682,50
418	Essai de perméabilité	U	233,04	5	1165,20
203	Sondages	U	168,18	10	1681,80
Sous total :					33087,04

500 ASSAINISSEMENT VDT - BORDURES - MACONNERIE					
501	Démolition de regard à grille jusqu'à 60x60	U	184,97	1	184,97
502	Mise à niveau de regard.	U	162,21	5	811,05
503	Déplacement d'une tête de regard	U	304,10	2	608,20
504	Regard à grille 33x75cm de profondeur P 1m10 - Fond poreux	U	685,51	16	10968,16
505	Caniveau à grille PE-PP DN200 avec grille fonte C250.	ML	201,91	3	605,73
506	Boite de branchement pluvial en béton 40x40.	U	374,24	5	1871,20
507	Canalisation PVC CR8 Ø 200 mm.	ML	29,28	125	3660,00
508	Raccordement conduite PVC sur regard de visite par carottage Ø < ou égal à 200mm.	U	76,13	16	1218,08
509	Drains routiers Ø 160 mm.	ML	23,73	180	4271,40
510	Confection de longrines armées.	ML	109,88	50	5494,00
511	Béton avec un dosage minimal de ciment à 300kg/m3 (Cl. XF1 - CLr C25/30)	M3	124,78	15	1871,70
512	Réalisation de coffrage brut, perdu	M2	4,65	50	232,50
513	F/P Bordures en béton lisse Type P1 et/ou P3	ML	28,76	490	14092,40
514	F/P bordures à parement basalte granité blanc type T3	ML	49,93	415	20720,95
515	F/P bordures Piste Cyclable de type "GENEVE"	ML	76,49	270	20652,30
516	F/P Raccord gauche ou droit d'une bordure Piste Cyclable de type "GENEVE"	F	443,41	4	1773,64
517	Coupe de bordures béton tous profils.	U	12,14	50	607,00
518	Arrachage et évacuation en décharge de bordures et caniveaux tous types	ML	10,45	30	313,50
519	F/P d'un mur de soutènement de type "T" de hauteur de 1,00m	ML	206,57	0	0,00
520	F/P d'un mur de soutènement de type "T" de hauteur de 1,25m	ML	236,37	0	0,00
521	F/P d'un mur de soutènement de type "T" de hauteur de 1,50m	ML	242,36	0	0,00
522	F/P d'un mur de soutènement de type "T" de hauteur de 1,75m	ML	289,31	0	0,00
523	F/P d'un mur de soutènement de type "T" de hauteur de 2,00m	ML	302,73	0	0,00
524	Barbacane	U	75,04	15	1125,60
525	Enrochement bétonné	M2	219,82	50	10991,00
526	Terrassements en tranchée à la pelle mécanique pour préparation des enrochements	M3	19,03	69	1313,07
PN1	Mise en œuvre d'enrochements bétonnés en soutènement	M2	285	340	96900,00

11/04/2023		
Q réalisées:	Montant :	Ecart Reel / marché:
1	4684,72	
1	1452,14	
1	4215,58	
1	536,02	
14	287,98	
1	1669,29	
1	548,03	
1	674,49	
1	8250,00	
1	1795,00	
5	2312,50	
1	2250,00	
13,5	6243,75	
80	9044,80	
Sous total :		28949,83

200	3244,00	
10	741,80	
7	1177,26	
	0,00	
Sous total :		-737,70

800	2136,00	
105	2979,90	
855	8105,40	
1700	4539,00	
160	3756,80	
5	321,45	
130	417,30	
5	391,90	
1800	10602,00	
0	0,00	
250	5970,00	
135	2141,10	
300	9147,00	
1650	28000,50	
50	900,00	
600	972,00	
8	391,12	
15	592,80	
500	1225,00	
Sous total :		1175,30

110	478,50	
25	709,50	
361	3422,28	
124	205,84	
124	241,80	
99	225,72	
580	3416,20	
126	2169,72	
316	8753,20	
211	3171,33	
180	291,60	
600	972,00	
5	3930,20	
25	33,75	
5	956,35	
5	579,55	
50	682,50	
5	1165,20	
10	1681,80	
Sous total :		0,00

0	0,00	
5	811,05	
2	608,20	
15	10282,65	
	0,00	
4	1496,96	
220	6441,60	
16	1218,08	
177	4200,21	
50	5494,00	
15	1871,70	
0	0,00	
490	14092,40	
410	20471,30	
312	23864,88	
4	1773,64	
50	607,00	
30	313,50	
0	0,00	
0	0,00	
0	0,00	
0	0,00	
0	0,00	
0	0,00	
27	2026,08	
50	10991,00	
69	1313,07	
372	106020,00	

20/04/2023				
Delta Q	Variation unitaire	Montant final	Ecart Reel / marché:	
1	0	0,00	4684,72	
1	0	0,00	1452,14	
1	0	0,00	4215,58	
1	0	0,00	536,02	
60,00	0	0,00	1234,20	
1	0	0,00	1669,29	
1	0	0,00	548,03	
1	0	0,00	674,49	
0	0	0,00	0,00	
0	0	0,00	0,00	
0	0	0,00	0,00	
0	0	0,00	0,00	
0,0	0	0,00	0,00	
80,00	80	9044,80	9044,80	
Sous total :			24059,27	9044,80

200,00	0	0,00	3244,00	
10,00	0	0,00	741,80	
7,00	0	0,00	1177,26	
0,00	-10	-737,70	0,00	
Sous total :			5163,06	-737,70

800,00	0	0,00	2136,00	
105,00	5	141,90	2979,90	
855,00	0	0,00	8105,40	
1700,00	0	0,00	4539,00	
160,00	70	1643,60	3756,80	
5,00	0	0,00	321,45	
130,00	80	256,80	417,30	
5,00	0	0,00	391,90	
1800,00	0	0,00	10602,00	
0,00	-50	-867,00	0,00	
250,00	0	0,00	5970,00	
135,00	0	0,00	2141,10	
300,00	0	0,00	9147,00	
1650,00	0	0,00	28000,50	
50,00	0	0,00	900,00	
600,00	0	0,00	972,00	
8,00	0	0,00	391,12	
15,00	0	0,00	592,80	
500,00	0	0,00	1225,00	
Sous total :			82589,27	1175,30

110,00	0	0,00	478,50	
25,00	0	0,00	709,50	
361,00	0	0,00	3422,28	
124,00	0	0,00	205,84	
124,00	0	0,00	241,80	
99,00	0	0,00	225,72	
580,00	0	0,00	3416,20	
126,00	0	0,00	2169,72	
316,00	0	0,00	8753,20	
211,00	0	0,00	3171,33	
180,00	0	0,00	291,60	
600,00	0	0,00	972,00	
5,00	0	0,00	3930,20	
25,00	0	0,00	33,75	
5,00	0</			

PN10	Terrassement en tranchée à l'aspiratrice	1/2J	950		0,00
PN11	PV croisement de réseau	U	100		0,00

En déduction le terrassement et les Mur "L" des prix n°519 à n°523 ; 303, 312, et 526 =>46.049,65€HT - 55.259,58€TTC

Sous total : 200286,45

600	RESEAUX SECS				
601	Mise à niveau Trappe de chambre agrée ORANGE type L1C.	U	284,32	1	284,32
602	Mise à niveau Trappe de chambre agrée ORANGE type L2C.	U	284,32	2	568,64
603	Mise à niveau Trappe de chambre agrée ORANGE type L3C.	U	284,32	2	568,64
604	Chambre de tirage 40x40	U	288,18	4	1152,72
605	Gaine TPC Ø 63 souple annelée	ML	3,75	50	187,50
606	Fourniture et déroulage en tranchée de câblette cuivre de 25mm²	ML	5,74	50	287,00
607	Réalisation d'un massif en béton à l'arrière d'un mur de soutènement	U	481,57	4	1926,28
608	Percement de regard ou chambre de tirage	U	115,91	4	463,64
609	Percement des murs préfabriqué béton	U	30,10	4	120,40
610	Dépose et repose d'une bouche à clé avec mise à niveau.	U	215,23	4	860,92

Sous total : 6420,06

700	PRODUITS NOIRS				
701	Démolition revêtements bitumineux	M3	27,60	5	138,00
702	Découpe de revêtement de chaussée	ML	10,28	30	308,40
703	Transfert de raboteuse supérieure à 1m de largeur.	U	113,82	1	113,82
704	Rabotage du revêtement bitumineux sur 6cm	M2	3,78	2180	8240,40
705	Préparation manuelle de surfaces à enrober	M2	1,87	1500	2805,00
706	Fourniture et transport sur chantier de béton bitumineux 0/6.	T	129,20	130	16796,00
707	Fourniture et transport sur chantier de béton bitumineux 0/10.	T	98,42	470	46257,40
708	Mise en œuvre enrobés au finisseur.	T	30,91	340	10509,40
709	Mise en œuvre d'enrobés à la main.	T	36,85	260	9581,00
710	Couche d'accrochage.	M2	1,23	2200	2706,00
711	Fourniture et application de lait de chaux pour protection de la couche d'accrochage.	M2	0,74	2200	1628,00
712	Mise à niveau de bouches à clé par vissage	U	167,72	4	670,88
PN2	Fourniture et transport sur chantier de grave bitume 0/14	t	105		
PN3	Préparation de surface en décaissement avec engin mécanique	m2	5,2		

Sous total : 99754,30

800	MARQUAGE AU SOL				
801	Prise en charge, signalisation temporaire	F	685,03	1	685,03
802	Signalisation horizontale, en enduit, pour le traitement des lignes et aplats	M2	24,24	45	1090,80
803	Ligne continue de largeur 10cm	ML	4,06	135	548,10
804	Ligne discontinue de largeur 10cm	ML	4,06	235	954,10
805	Ligne discontinue de type T3 de largeur 25 cm	ML	7,90	50	395,00
806	Cédez le passage	F	184,43	1	184,43
807	STOP	F	115,93	1	115,93
808	Bande podotactile (BEV) de largeur 42 cm	ML	89,58	16	1433,28
809	Logo cycliste en peinture	U	26,35	13	342,55
810	Mini Flèche simple direction, ou chevrons en peinture, pour continuité cyclable	U	13,17	1	13,17

Sous total : 5762,39

900	SIGNALISATION VERTICALE				
901	Réalisation d'un massif béton pour moments admissibles MA, MB et MC	U	134,90	14	1888,6
902	Tube aluminium annelé, couleur champagne, de Ø 60mm	ML	26,35	50	1317,5
903	Pose de mât de diamètre 60	U	31,62	12	379,44
904	Panneau triangulaire de types A et AB de gamme petite	U	152,81	11	1680,91
905	Panneau carré de types B, C et CE de gamme petite	U	143,33	10	1433,3
906	Panonceau de type M de gamme petite	U	110,66	2	221,32

Sous total : 6921,07

1000	DIVERS				
1001	Mesures de portances	F	370,01	1	370,01
1002	Ralentisseur, coussin berlinois en béton	U	2383,06	2	4766,12
1003	Engazonnement des surfaces espaces verts	M2	1,58	800	1264,00

Sous total : 6400,13

PRIX GENERAUX	15 014,47 €	43 964,30 €	28 949,83 €	24 059,27 €	9 044,80 €
TRAVAUX PREPARATOIRE	5 900,76 €	5 163,06 €	-737,70 €	5 163,06 €	-737,70 €
TERRASSEMENT - REMBLAEMENT	81 413,97 €	82 589,27 €	1 175,30 €	82 589,27 €	1 175,30 €
ASSAINISSEMENT THONONAGGLO	33 087,04 €	33 087,04 €	0,00 €	33 087,04 €	0,00 €
ASSAINISSEMENT - BORDURES	200 286,45 €	213 897,32 €	13 610,87 €	212 979,44 €	12 692,99 €
RESEAUX SECS	6 420,06 €	7 938,46 €	1 518,40 €	7 938,46 €	1 518,40 €
PRODUITS NOIRS	99 754,30 €	145 675,50 €	45 921,20 €	145 675,50 €	45 921,20 €
MARQUAGE AU SOL	5 762,39 €	5 762,39 €	0,00 €	5 762,39 €	0,00 €
SGNALISATION VERTICALE	6 921,07 €	6 921,07 €	0,00 €	6 921,07 €	0,00 €
DIVERS	6 400,13 €	6 400,13 €	0,00 €	6 400,13 €	0,00 €

Dont Avenant N°1 (46.049,65€HT-55.259,58€TTC)=>

Montant Global HT 460 960,64 €
TVA 92 192,13 €
Montant global TTC 553 152,77 €

0	0,00	
0	0,00	
Sous total :	213897,32	13610,87

1	284,32	
2	568,64	
2	568,64	
4	1152,72	
210	787,50	
210	1205,40	
4	1926,28	
4	463,64	
4	120,40	
4	860,92	
Sous total :	7938,46	1518,40

5	138,00	
30	308,40	
1	113,82	
3200	12096,00	
1500	2805,00	
130	16796,00	
380	37399,60	
380	11745,80	
480	17688,00	
3200	3936,00	
3200	2368,00	
4	670,88	
350	36750,00	
550	2860,00	
Sous total :	145675,50	45921,20

1	685,03	
45	1090,80	
135	548,10	
235	954,10	
50	395,00	
1	184,43	
1	115,93	
16	1433,28	
13	342,55	
1	13,17	
Sous total :	5762,39	0,00

14	1888,60	
50	1317,50	
12	379,44	
11	1680,91	
10	1433,30	
2	221,32	
Sous total :	6921,07	0,00

1	370,01	
2	4766,12	
800	1264,00	
Sous total :	6400,13	0,00

0,00	0	0,00	0,00
0,00	0	0,00	0,00
		212979,44	12692,99

1,00	0	0,00	284,32
2,00	0	0,00	568,64
2,00	0	0,00	568,64
4,00	0	0,00	1152,72
210,00	160	600,00	787,50
210,00	160	918,40	1205,40
4,00	0	0,00	1926,28
4,00	0	0,00	463,64
4,00	0	0,00	120,40
4,00	0	0,00	860,92
		7938,46	1518,40

Réalisé à la place de l'entreprise SPIE pour simplification de phasage et pas de coactivité "IDEM"

5,00	0	0,00	138,00
30,00	0	0,00	308,40
1,00	0	0,00	113,82
3200,00	1020	3855,60	12096,00
1500,00	0	0,00	2805,00
130,00	0	0,00	16796,00
380,00	-90	-8857,80	37399,60
380,00	40	1236,40	11745,80
480,00	220	8107,00	17688,00
3200,00	1000	1230,00	3936,00
3200,00	1000	740,00	2368,00
4,00	0	0,00	670,88
350,00	350	36750,00	36750,00
550,00	550	2860,00	2860,00
		145675,50	45921,20

+1020m2 de sur-rabotage chaussée

+40t d'application GB au finisseur sur 1/2 chaussée
*220t de mise en œuvre GB à la main, dont 120T sur tranchées.

= 120 t sur tranchées +230 t de reprofilage
Terrassement sur tranchées pour mise en œuvre GB
En supplément de l'ajout des 350 tonnes de Grave Bitume compter :
-(1). Rabotage par secteur pour correction dévers 3855,6 €HT,
-(2). Collages et applications pour 6311,20 €HT supplémentaire.

1,00	0	0,00	685,03
45,00	0	0,00	1090,80
135,00	0	0,00	548,10
235,00	0	0,00	954,10
50,00	0	0,00	395,00
1,00	0	0,00	184,43
1,00	0	0,00	115,93
16,00	0	0,00	1433,28
13,00	0	0,00	342,55
1,00	0	0,00	13,17
0,00	0	0,00	0,00
		5762,39	0,00

14,00	0	0,00	1888,60
50,00	0	0,00	1317,50
12,00	0	0,00	379,44
11,00	0	0,00	1680,91
10,00	0	0,00	1433,30
2,00	0	0,00	221,32
		6921,07	0,00

1,00	0	0,00	370,01
2,00	0	0,00	4766,12
800,00	0	0,00	1264,00
		6400,13	0,00

24 059,27 €	9 044,80 €
5 163,06 €	-737,70 €
82 589,27 €	1 175,30 €
33 087,04 €	0,00 €
212 979,44 €	12 692,99 €
7 938,46 €	1 518,40 €
145 675,50 €	45 921,20 €
5 762,39 €	0,00 €
6 921,07 €	0,00 €
6 400,13 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
530 575,63 €	69 614,99 €
106 115,13 €	
636 690,76 €	